

XV.

Les Chroniques d'Adrien de But.

(Par V. FRIS, docteur en philosophie.)

Les dernières études d'historiographie spéciale de la Flandre ont démontré que la plupart des chroniqueurs du XV^e et spécialement du XVI^e siècle, loin d'avoir connu, comme on l'avait supposé, pour toute la période antérieure à l'avènement de la maison de Bourgogne, des sources aujourd'hui perdues, n'ont fait que copier et très souvent altérer les chroniques plus anciennes qu'à de rares exceptions près, nous avons toutes conservées. Il s'agit de démontrer une fois pour toutes ce qui appartient dans ces chroniques en propre à leurs auteurs, et ce qui constitue l'emprunt à leurs devanciers. Par ce travail critique, l'étude des sources de l'histoire de notre comté serait notablement simplifiée, et, de plus, en déblayant ce domaine de la masse des altérations et des erreurs introduites dans les œuvres des contemporains par les compilateurs postérieurs, on arrivera à une connaissance plus exacte des individus et des faits.

C'est dans cet ordre d'idées que nous avons entrepris l'analyse des œuvres de l'historien de l'abbaye des Dunes : Adrien de But.

Retraçons d'abord brièvement la vie de ce savant chroniqueur avant d'aborder l'étude de ses ouvrages historiques (1).

(1) Cf. l'*Introduction* de KERVIJN à la *Chronique de J. Brandon et d'Adr. de But.* Bruxelles (1870); GOETHALS, *Lectures relatives à l'histoire des sciences et des lettres*, t. IV, p. 136; *Introduction* de

Adrien de But naquit à Saeftinghe, dans le polder de Marlemont, en 1437; son père était receveur du polder de Namur, que le comte Jean de Namur avait fait endiguer en 1522. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par un noble chevalier, Adrien de Vuerhoute, petit-fils adultérin de Louis de Maele (Kervijn, *Chronique de Brandon et d'Adrien de But*, pp. 4, 341). La peste qui sévit en Flandre peu après le retour de l'expédition de Calais, lui enleva ses parents l'année même de sa naissance (pp. 254, 577); adopté par son oncle Guillaume de But, curé de Notre-Dame de Saeftinghe, il perdit ce digne tuteur en 1442 (pp. 271, 577). Le neveu de ce dernier, Gautier de But, prit alors le jeune enfant auprès de lui à Malines, où Adrien resta trois ans; puis, rappelé à Saeftinghe auprès de son frère utérin Pierre qui venait d'épouser une jeune fille d'Hoogstraten, il resta au village natal jusqu'en 1450, époque où il reçut la tonsure, et retourna à Malines pour y continuer ses études (p. 577).

Là il fut témoin de la lutte entre les Franciscains et les Frères Mineurs de l'Observance, ces derniers soutenus par Philippe le Bon et Isabelle. De But raconte, à ce propos, ce que nous savons d'ailleurs par des actes authentiques, que Van Doren et Hermans ont analysés dans leur *Inventaire des Archives de Malines*, comment Jean de Leeuw obtint à Rome gain de cause du pape Nicolas V, en faveur des Observants. Le pape accorda à cette occasion à de Leeuw de célébrer des indulgences

C.-L. CARTON à la *Cronica abbatum M^u de Dunis*. Bruges (1839);
 GACHET, *Notes sur le Rapiarium dans les BULL. DE LA COMMISSION ROY. D'HISTOIRE*, 1^{re} sér., t. II, p. 101; LORENZ, *Deutschlands Geschichtsquellen*, 3^e édit. (1887), t. II, p. 24.

plénières à Malines à l'instar du récent jubilé de Rome pour relever la susdite ville. Mais l'Alma Mater de Louvain, qui avait vainement postulé cette faveur pour la cité universitaire, exigea la preuve de l'authenticité de ces bulles papales et provoqua à ce sujet une dispute entre les docteurs et maîtres en théologie et même ceux des autres facultés ; de But nous raconte que la Maison des drapiers, où se tint ce débat et où les frères De Weerd établirent postérieurement une école, se trouvait non loin de la demeure de son cousin et tuteur Gautier de But, de sorte qu'il put assister à la dispute et fréquenter les églises désignées pour l'obtention des indulgences.

En 1451, Adrien alla durant l'été, comme d'habitude, passer quelques semaines à Saeftinghe ; ce fut là-bas, chez son frère, que sa vertu put heureusement triompher des avances impudiques d'une servante. Il se hâta de revenir à Malines, pour retourner toutefois quelque temps après au village natal, où sa famille, tout absorbée par les intérêts de son patrimoine, le consia aux soins des voisins, jusqu'à ce qu'éclata la guerre des Gantois contre Philippe le Bon (p. 319).

En mai 1453, les compagnons de la Verte-Tente, ayant battu la petite troupe d'Adrien de Vuerhoute, à Saeftinghe, livrèrent le patrimoine des de But aux flammes, de sorte qu'Adrien dut se réfugier avec son frère Pierre à Hoogstraten, chez les parents de sa belle-sœur. La guerre finie, l'aigreur et l'indigence de cette belle-sœur le forcèrent de retourner auprès de son frère ainé Jacques, à Saeftinghe. Celui-ci lui trouva des fonds qui lui permirent d'aller étudier à Bois-le-Duc, où d'ailleurs il vécut d'une vie si sobre, pour n'être pas trop à charge de son frère, que bien souvent il parcourait la bruyère pour s'y appro-

visionner de fruits sauvages. Adrien de But resta trois ans à Bois-le-Duc et passa ensuite à l'Université de Louvain, où il étudia l'*Éthique*, sous le distingué Embert de Campo, doyen de Notre-Dame († 1460) (p. 431). C'est là qu'il apprit, en 1457, après un an de séjour, l'élection de son parent Jean Crabbe comme abbé des Dunes (p. 577).

Déjà, en 1456, étant retourné dans sa famille à Hulst où le comte Jean de Heurne venait d'édifier un monastère de Franciscains, il avait songé à s'y faire recevoir, poussé par sa dévotion naturelle comme par les exhortations de sa nièce, la fille de Pierre (p. 358). Mais quand Adrien apprit l'élection de son consanguin comme prélat de la célèbre abbaye, il dévoila son intention d'entrer dans l'ordre de Saint-Benoit.

Tout l'attirait d'ailleurs aux Dunes; l'abbé Pierre de Foere, mort en 1442, était allié aux de But puisque Jean, son frère, avait épousé la tante de notre chroniqueur (pp. 177, 271); et Gautier Hendrikz. Deynoot de Saeftinghe y avait pris la bure (p. 358).

On sait comment la duchesse Isabelle et le duc Philippe s'opposèrent à Crabbe, le nouvel élu, firent nommer à sa place Jacques de Coïmbre, neveu de la princesse, et enfermèrent Jean Crabbe au château de Tamise (*Chronica Monasterii de Dunis*, p. 91; Kervijn, *Chronique*, pp. 361 et 363.)

Ces difficultés retardèrent sa profession, et le jeune Adrien fut envoyé à Paris en 1458. Mais l'abbé Crabbe, bientôt réintégré dans ses fonctions, lui intima l'ordre, sous peine de désobéissance grave, de quitter cette cité, où il était exposé aux pires séductions, pour venir aux Dunes, « ce paradis de jouissances » (Kervijn, *Chronique*, p. 578).

Adrien de But ne tint pas compte de ce conseil, et ce ne fut qu'en 1460 qu'il décida de renoncer aux « blandimenta » de la capitale de la France et qu'il arriva dans la célèbre abbaye (*Chronica Monasterii de Dunis*, p. 2, Kervijn, *Chronique*, pp. 358, 364, 578). Là, abandonnant les études littéraires, il se consacrait entièrement à la dévotion, lorsque la même année vint se réfugier, dans ce séjour de paix, un ancien professeur de théologie de Paris, Gilles de Roye, qui, après avoir rempli pendant six ans les fonctions d'abbé de Royaumont, avait été forcé, par suite de divergences avec ses moines, de renoncer à sa prélature (Kervijn, *Chronique*, pp. 169-170, 431, 440; *Chronica Monasterii*, pp. 2, 24, 102; *Praefatio Adriani de But* dans Sweertius, *Chronicon Aegidii de Roya*, p. 7). Cet homme distingué, né en France le 30 octobre 1415 (Kervijn, *Chronique*, p. 170), mort le 13 juillet 1478 à Bruges (*Ibid.*, p. 533; *Chronica Monasterii*, pp. 93, 102), et qui était lié avec les plus hauts personnages de la cour de Bourgogne (1), devint le véritable maître de de But, qui professait d'ailleurs pour lui un véritable culte. C'est sur ses instances que l'abbé Crabbe se décida à envoyer Adrien de But avec Pierre Vaillant à Paris pour y étudier la théologie (*Chronica*, p. 2), d'où il revint une première fois en 1461 (p. 436), d'ailleurs pour y retourner promptement (2). En 1463, nous le trouvons encore au célèbre

(1) C'est grâce aux relations de Gilles de Roye avec le chancelier J. Hugonet, le trésorier Jean Gros et le maître d'hôtel Guillaume Biche, que Jean Crabbe devint conseiller du duc de Bourgogne et un de ses commissaires en Flandre.

(2) Le manuscrit 441 de la bibliothèque de Bruges renferme « quendam littere sive missive quondam directe scolaribus de Dunis domino Petro Vaillant et fratri Adriano de But, anno M^oCCCC^o LXIII^o », *Catalogue Laude*, p. 585.

collège Saint-Bernard où enseignait le fameux rhétoricien Guillaume Fichet (1471), recteur de l'Université de Paris, l'ami du cardinal Bessarion († 1471) (p. 454). Si on se rappelle que c'est Fichet qui fit venir Ulrich Gering, Michel Crantz et Martin Friburger à Paris, les installa à la Sorbonne et fit imprimer le premier livre en France, on comprend sans peine l'éloge pompeux que fait de But de l'art nouveau lors de l'apparition, en 1470, des *Lettres de Gasparino* et du *Cours de Rhétorique* dus à son maître (p. 511).

En 1465, notre chroniqueur assista au retour de l'armée de Louis XI du champ de bataille de Montlhéry et il put voir plusieurs de ses compatriotes amenés prisonniers par les troupes françaises (p. 466). La guerre entre le duc de Bourgogne et le roi de France força de But et Vaillant à rentrer aux Dunes (*Chronica Monasterii*, p. 3) et de cesser leurs études comme bacheliers en théologie.

En 1470, nous voyons l'historien des Dunes diriger avec le titre de *watergraaf* la Wateringue du métier de Furnes, fonctions qu'il continua d'ailleurs de remplir avec zèle de 1476 à 1478. Nommé prieur en 1479 par l'abbé Jean Crabbe, il dirigea pendant quelque temps l'abbaye par l'absence du prélat qui, comme conseiller de Maximilien et de Marie de Bourgogne, résidait à Bruges (*Chronica Monasterii*, p. 3), et il mourut en qualité de portier le 24 juin 1488 (*ibid.*, p. 106).

De But était un homme instruit, généreux et reconnaissant, comme sa grande vénération pour Gilles de Roye le prouve, d'un esprit large, d'un caractère franc. Je ne veux citer comme exemple que ses blâmes répétés écrits en 1482 contre Philippe le Bon relativement à la guerre contre les Gantois; il montre la « magna principis stultitia » qui exterminé ceux qu'il aurait dû se gagner par

l'affection, et nomme la bataille de Gavre une *lugubre victoire* (pp. 341, 345, 346).

Avec non moins de sévérité, notre moine condamne l'abus de la vente des indulgences, dont d'ailleurs tout le monde se plaignait à la fin du XV^e siècle; il se déclare « *stupesfactus maxima mutatione rerum* » et écrit que leur distribution en de multiples lieux « *in avaritiae signum fieri constabat eidem postea* » (p. 318). On sait que de 1467 à 1478, le légat Lucas, évêque de Sebinum, avait collecté dans les Pays-Bas des sommes immenses (1); Adrien de But se permet de comparer le mal qu'il fit de la sorte au pays à celui que lui causa Charles le Téméraire : « *compertumque potuit esse ipsum plus gravasse populum quam principem patriae, qui tamen maxime super praedecessores suos, visus est suum aggravasse populum in utroque statu, talliis et exactionibus quadrigaliumque vectigalibus pro bellicis instrumentis, nunc ad patriam Leodiensem, nunc ad Ghelrensem aut alias subjugandas regiones. Erat enim multum avidus et ipse dux Karolus ut reduceret in ditionem suam diversas gentes, volens fortasse famam more Karoli Magni conquestibus ampliare, qui bene *Parvus quoad comparationem meruit appellari** ». On avouera qu'il fallut un certain courage pour écrire de telles lignes (p. 506).

Examinons maintenant dans quelles conditions de But fut amené à s'occuper d'études historiques.

Sous les abbés Jean Thome et Thomas Corenbitere de 1560 à 1428, vécut aux Dunes, un savant religieux, nommé Jean Brandon, qui, quoique n'ayant pas fait d'études

(1) Cf. *Excellente Cronike*, fol. cxxxijij r^o et cc v^o.

supérieures, entreprit la rédaction d'une chronique universelle qu'il appela *Chronodromon*; son premier volume embrassait tout l'Ancien et le Nouveau Testament; le second, l'histoire grecque et romaine; et le troisième, l'histoire du monde chrétien jusqu'en 1414, dans un ordre strictement chronologique. Ce dernier volume, qui intéresse l'histoire de Flandre en certains endroits, est une compilation basée spécialement sur la *Chronographia* de Sigebert de Gembloux, la *Chronique universelle* d'Albéric de Trois-Fontaines et la *Genealogia Comitum Flandriæ* avec ses diverses continuations; le reste est emprunté à des chroniques étrangères et particulièrement françaises. De But nous apprend que le moine de Saint-Denis, notaire du roi de France, informa Brandon, avec lequel il était lié, de beaucoup d'événements anciens, mais aussi de ceux qui s'accomplirent jusqu'au dernier jour de sa vie (*Praefatio ad Chronicon Aegidii de Roya*, ap. *Sweertium*); nous pouvons affirmer que Brandon, en tous cas, a peu profité de ces renseignements. De But a fait de cette Chronique dans son histoire de l'abbaye des Dunes (p. 20) un éloge peu mérité; elle est, en effet, si peu intéressante pour l'histoire de Flandre avant la fin du XV^e siècle que Kervijn a cru, à raison d'ailleurs, ne devoir publier le *Chronodromon* qu'à partir de 1384.

Voyons quelles sont les sources employées par Jean Brandon pour les années 1384 à 1414.

1. Tout d'abord, la *Chronique de Tournai*, connue sous le nom de *Chronique des Pays-Bas, de France et d'Angleterre*. Que l'on compare certaine phrase sous l'année 1391 du *Chronodromon* (p. 20) et le récit de l'incendie du beffroi de Tournai dans la *Chronique des Pays-Bas* (ap. de Smet, *Corpus*, t. IV, p. 286); ou mieux encore sous l'année 1392 (pp. 21-23), la relation de la venue de l'évêque Louis de

la Trémouille à Tournai ou de la querelle entre le sire de Craon et Olivier de Clisson, et celle de la *Chronique des Pays-Bas*, pages 286-288, et l'on sera persuadé de la vérité de notre assertion (cf. aussi aux années 1386, p. 14; 1387, p. 16; 1393, p. 24, et *Chronique*, pp. 283, 284, 287, 288). C'est d'ailleurs sous la forme où nous est parvenue cette chronique que Brandon l'a également connue, du moins pour la première partie. On sait que le compilateur anonyme de Tournai avait intercalé, dans son ouvrage (pp. 294-332), la *Chronicque de la traïson et mort de Richart deux roy d'Engleterre* que Benj. Williams a publiée en 1846 pour la *English Historical Society*. Brandon a traduit littéralement cette chronique attribuée à Creton, dans un latin passablement barbare, des pages 25 à 85 de l'édition Kervijn (années 1394-1400); il l'a même traduite avec assez de négligence; ainsi, à la page 307 de la *Chronique des Pays-Bas*, on trouve « aiant viij petites ness et et ij passagiers », et il traduit « viij scilicet parvarum navium et duarum majorum, quas passagiers vocant », et à la page 76, il écrit : « environ cum xij equis » (cf. le *Rapiarium*, pp. 54-55, qui renferme un extrait identique).

2. Une autre chronique qui lui a payé largement tribut, c'est le meilleur manuscrit de l'*Excellente Cronike van Vlaenderen*, provenant de l'abbaye des Dunes et formant aujourd'hui le n° 437 du catalogue Laude de la Bibliothèque publique de Bruges. Brandon en a résumé et traduit les passages aux années 1384, 1385, 1592, correspondant dans l'édition de Kervijn aux pages 2-3, 5-9, 20, que d'ailleurs Adrien de But répète dans son *Rapiarium* (pp. 4-5, 10-13); de même que plus haut, le compilateur oublie de traduire parfois certains mots comme « multae reysae »

et « reysers », relatifs aux expéditions de François Ackerman.

Quelques passages empruntés aux années 1403, page 88, et 1419, page 179, se retrouvent d'ailleurs dans l'impression d'Anvers de l'*Excellente Cronike* (1531), fol. lxxvij v°, lxxix v°, mais ces deux derniers emprunts sont dus à Barthélémy Van der Beken.

3. Tout ce qui suit est presque entièrement puisé à une source française, concerne d'ailleurs exclusivement l'histoire de Charles VI et n'offre aucune importance spéciale ; telles sont, en partie, les années 1386 à 1390, pp. 15-18, et 1396, p. 34 ; 1401-1402, p. 86 ; 1404, pp. 95-95 ; 1410, pp. 135-146.

4. Enfin, nous devons à Brandon le récit des années 1404, 1405, 1407, 1408, 1409, 1411, 1412, 1413 ; pages 84-93, 96-103, 108-110, 113-125, 132-133, 148-155, 157-161, 161-163 ; mais, encore une fois, pour l'histoire de Flandre, sa relation est de valeur presque nulle ou est trop succincte ; presque toutes ces courtes notes ont rapport à l'histoire de France, et sont de plus d'un médiocre intérêt.

C'est en 1414 que finit le *Chronodromon* de Brandon ; une note du *Rapiarium* d'Adrien de But le dit expressément. « Expliciunt copulata magistri Brandonis Johannis, religiosi Dunensis, qui Gandavi obiit, dominarum confessor de Biloqua, cuius opus abbas Si. Petri Gandensis arripuit. Principalis tamen minuta remansit Dunis, et prosequutus est eam mox Bartholomeus de Beka, religiosus ejusdem monasterii, usque ad annos Domini M° CCCC° XXIX°. Sed tamen correxit eam magister Egidius de Roya, doctor » (p. 166).

Nous savons que l'abbé Philippe Conrault de Saint-Pierre (1443-1475) enleva le manuscrit de Brandon et

qu'il en fit faire plusieurs copies. Si l'on peut tirer quelque conclusion d'une note du *Rapiarium* (p. 126) et de la *Chronica* (p. 20), le manuscrit que de But a connu est le n° II, 1169 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, qui possède également le manuscrit 18180 s'arrêtant en 1412, et le manuscrit 7979 qui renferme aussi les continuations (1). Warnkoenig-Gheldorf (*Histoire de Flandre*, t. I, p. 76) signale un autre Codex (de 792 à 1479) à l'abbaye de Saint-Bertin ; le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Omer*, de H. Piers (Lille, 1840), signale une copie cotée n° 778.

Brandon mourut en 1428 à Anvers (*Chronica*, p. 20) ; son œuvre, qui s'arrêtait en 1414, fut continuée par Barthélémy van der Beken qui, d'après le passage du *Rapiarium* cité plus haut, ne l'aurait continué que jusqu'en 1429, mais c'est 1431 qu'il faut lire, comme de But l'affirme à la page 204 : « *Movit eum igitur et tempus et disciplina magistri secum degentis, qui usque ad terminum anni XXXI^m supra positi correxit minutam fratris Bartholomaei de Beka, scilicet insignis litteraturae magister Aegidius de Roya, professus Cistertii, postea doctor Parisius et consequenter abbas Regalis Montis, quo cedente propter controversias fratrum, resignatione facta, pro pensione denariorum idem magister descendit in Dunis ubi decem et octo annis laudanter conversatus est et obiit anno Domini M° CCCC° LXXVIII°. Unde cum nichil relatum ab eo, prout sperabam, repperi, ego praesumptione tandem frater Adrianus minutam prosequi coepi, tanquam*

(1) *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, t. I, n° 2, indiqué comme provenant de la vente Laminens en 1839, n° 118.

additoria cronographorum qui Dunis claruerunt, incepi ab
hoc anno M° CCCC° XXXI° usque ad pene periodum
vitae. »

Voilà donc la légende détruite, d'après laquelle Gilles de Roye aurait continué le *Chronodromon* de Brandon. Tout au plus s'est-il borné à corriger la relation des dix-sept années (1414-1431) de Van der Beken, qui n'offrent d'ailleurs aucun intérêt ni originalité. Barthélémy de Beka mourut en 1463 sans achever l'ouvrage (*Chronica*, p. 98) (1), et Gilles de Roye se contenta de faire un résumé du *Chronodromon* de Brandon jusqu'en 1430, que de But poursuivit jusqu'en 1478. C'est ce qu'on lit d'ailleurs dans la *Praefatio* qu'Adrien de But écrivit pour cet abrégé dédié par Gilles de Roye à Humbert, abbé de Cîteaux, et dont il offrit un exemplaire, en 1476, à Pierre de Virey, abbé de Cîteaux, qui visita à cette époque les Dunes (2).

Nous savons que de But avait déjà mis la main à quelque œuvre historique avant 1478 (p. 533); en tout cas, il est sûr que c'est Gilles de Roye qui le poussa particulièrement à s'occuper de la continuation de la chronique de Brandon, mais de But eut le malheur de perdre son ami et son maître le 13 juillet 1478 (*Chronica*, p. 102).

Voici maintenant les chroniques de de But que nous proposons d'analyser :

a) *Chronicon Flandriae*, publié par Warnkœnig dans

(1) La chronique de B. de Beka se termine de la façon suivante : « Et in hoc finitur liber iste, quia pro continuatione ipsius nondum potui necessarias invenire historias », p. 209.

(2) *Chronicon Aegidii de Roya*, ap. Sweertium, *Rerum Belgicarum Annales* (Francf. 1620), p. 76; *Chronica Mon. de Dunis*, p. 101.

J.-J. de Smet, *Corpus Chronicorum Flandriae*, tome I, pages 269-367.

b) *Continuatio Chronodromonis Brandonis et Bekae*, publiée par Kervijn de Lettenhove dans les *Chroniques belges relatives à la domination des ducs de Bourgogne, Textes latins*, pages 211-531.

c) *Rapiarium Adriani de But*, publié par Kervijn dans le même volume, aux diverses années des pages 213 à 577.

d) *Chronicon ab anno 1465 usque ad 1487*, *ibid.*, pages 583-710.

e) *Cronica abbatum monasterii de Dunis*, publié pour la *Société d'Émulation de Bruges*, par C.-C. Carton. Bruges, 1837.

A. La *Chronicon Flandriæ*. — Cette chronique des comtes de Flandre, qui s'étend de l'an 792 à 1419, ne renferme absolument rien d'original. Elle forme une compilation succincte, mais bien faite, reposant sur les chroniques suivantes :

1° *Chronicon Bertinianum Joannis Longi, dicti Iperii*, publié dans Martène et Durand, *Thesaurus*, t. III, cl. 459 et suiv.

2° *Chronicon Alberici Trium-Fontium*, publié dans les *Monumenta Germania Historica*, tome XXIII, pages 674-959, et citée d'ailleurs par de But, aux pages 270, 274, 275, 276, 277, 294.

3° *Genealogia Comitum Flandriæ*, mais d'après un manuscrit de la famille C ; c'est donc le *Chronicon Comitum Flandrenium* tel qu'il a été publié par Warnkœnig dans de Smet, *Corpus*, tome I, pages 32-257. Cette chronique forme la base de l'ouvrage de de But, et depuis la

page 278, il n'est presque pas d'endroits où l'historien des Dunes n'y ait puisé.

Que l'on compare le récit de la lutte entre Robert le Frison et Richilde à la page 278 et le récit correspondant du *Chronicon Comitum Flandrensi*, pages 60-61 ; le moine des Dunes a gardé dans sa narration jusqu'à la phrase interrogative « Quid plura ? » qui revient si souvent sous la plume du moine de Saint-Bertin qui écrivit la *Genealogia*. Prenons plus loin la description de la bataille de Bouvines en 1214 ; à la page 297, il copie textuellement le *Chronicon*, page 146 : « Absit, inquit, hoc a me ut fugiam, etc. » C'est uniquement la Généalogie que de But suit à propos des événements de 1323 à 1328 ; toute la première partie du règne de Louis de Crécy, qui comprend dans le *Chronicon Comitum Flandrensi* les pages 184 à 208, est résumée par de But depuis le milieu de la page 317 jusqu'au milieu de la page 325 ; même la page 323 est textuellement copiée sur la page 205 du *Chronicon*. Nous trouvons de nombreux autres emprunts aux pages 327, 329, 330, 331, 332, correspondant aux pages 212, 215, 217, 224-225 du *Chronicon Comitum*.

4° Le manuscrit 437 de Bruges pour la partie (pages 336-347) qui décrit la guerre des Gantois contre Louis de Male, mais résumé d'une façon trop succincte (cf. *Excel-lente Cronike*, fol. lxvj r° à lxxiiij r°).

5° Les pages 306-313 sont évidemment empruntées aux *Annales Gandenses*, dont elles donnent un aperçu très rapide. Prenons par exemple la page 98 de l'édition de Funck-Brentano où nous lisons : « Sed Petrus Rex, textor quondam, postea miles, et Johannes Frenum, carnifex, et Johannes Heine, fullo, et eorum sequaces cum omnibus textoribus, fullonibus et rasoribus pannorum...; sed quidam

prudentes... blande eis persuaserunt, ut utraque pars concorditer quatuor bonos et fideles viros eligerent de villa, quos pro eis ad curiam regis procuratores et mediatores mitterent, inquisitoros humiliter et investigaturos, utrum ab ipso rege aliquam gratam et mitiorem sententiam obtinere valerent » ; comparons le texte de de But, page 313 : « Nam carnificibus et piscatoribus consentientibus, Petrus Regis, qui textor et post miles, Joannes Breydel, Johannes Henne, caeterique mechanici contradixere. Et nisi quidam ex prudentioribus in hunc modum allocutus fuisse, intestinum jam bellum paratum erat. Ait enim ille : « Eligantur ex partibus quatuor aut quinque, tentaturi si mitiorem a rege valeant moderationem obtinere. »

6^e L'*Istore et Croniques de Flandre* publiée par Kervijn, dans les *Chroniques belges inédites* (Bruxelles 1879, 2 vol.), a été particulièrement mise à contribution aux pages 240-241, 322, 411, 579-583, 586-590 du t. I, et pages 24, 50, 53-54 du t. II; dans de But, pages 305, 314, 326-328, 350-351.

7^e Pour le règne de Jean Sans Peur qui clôt la chronique (pp. 352-367), c'est le *Chronodromon* de Jean Brandon et la continuation de Barthélémy de Beke que de But a mis à contribution. De But a également transcrit quelques actes authentiques, détaillés aux pages 315, 316, 317, 324, 332, 333, 334-335, etc.

Disons, pour finir, que notre chroniqueur affirme avoir connu (p. 282) une *Vie de Charles le Bon* écrite par un chanoine de Saint-Donatien de Bruges (serait-ce notre Galbert?) qu'il a trouvée dans le cinquième *Passionale* ou *Sanctologum* des Dunes (A. Sanderi, *Bibliotheca Belgica Manuscriptorum*, t. I, p. 187), mais il ne s'en est guère servi.

La langue du *Chronicon Flandriae* est en général fort défectueuse, et l'on y trouve du latin comme suit : « *Verumtamen idem rex Johannes reunivit coronae dicta domania per empanagium* » (p. 333).

B. *La Continuation du Chronodromon de J. Brandon et de B. de Beke.* — De même que nous avons pu établir les emprunts de de But à différentes chroniques pour son *Chronicon Flandriae*, de même nous pouvons déterminer quelles sont celles dont le moine des Dunes s'est servi pour sa *Continuation de Brandon*.

1° Les années 1431 à 1436, pages 211-316, 236-242 ; 1442, pages 269-270 ; 1443, pages 273-274 ; 1444, pages 275-276 ; 1445-1446, pages 279-282 ; 1447, pages 284-285 ; 1449, pages 297-299 ; 1450, pages 310-314, dont le récit est extrêmement bref et n'a presque rien de commun avec l'histoire de Flandre, forment un résumé très succinct des *Chroniques de Monstrelet* (éd. L. Douët-d'Arcq, t. V et VI) et de son continuateur Jacques Du Clercq (éd. de Reiffenberg, t. I).

2° Les années 1436, pages 248-251 ; 1457, pages 255-256 ; 1440, pages 265-266 ; sont littéralement traduites de l'*Excellente Cronike van Vlaenderen* (fīs lxxxv v° à evj 1° ; ainsi à l'année 1437, il n'est pas jusqu'à l'assassinat de Jacques I d'Écosse que l'historien des Dunes ne traduit de l'original flamand (f° xcijj 1°).

3° Les années 1451-1453, pages 327, 331-338, 342-345, sont empruntées, pour ce qui regarde la guerre des Gantois contre Philippe le Bon, à la seconde partie de la *Kronijk van Vlaenderen* publiée par les *Vlaamsche Bibliophilen*, tome II, pages 111 et suivantes.

Nous allons nous arrêter un instant à ces passages parce

qu'ici nous pouvons examiner de près le procédé d'abréviation du chroniqueur. A la page 332, ligne 4, de l'édition de Kervijn, nous lisons :

Continuation du Chronodromon,
p. 552.

Sed in profesto Marci Evangelista, comes d'Estampes, frater comitis Nivernensis, post plurimas escarmuchias habitas supervenit et levavit obsidionem, sique Gandenses, turpiter suga lapsi, prosequuti sunt a duobus partibus Schaldae currentibus versus Gandavum, tani per principem qui sequebatur comitem d'Estampes quam per illos de villa, caesis utrinque pluribus.

Kronijk van Vlaenderen,
t. II, p. 133.

Up sente Marcusavondt vors.,
de grave van Stampes comende
met sinen volke voer Oudenarde,
's morghens vore der sonnen uprijzen,
meenende die van Ghent te
vindene, enz., hij wart gheware
dat sij waren begonnen lichten
ende t' huuswaert te gane, hij
slouch in den hoop ende versloucher
veele enz. Hy sant haestelick
aen den prinche omdat hij
soude commenden rechten Gendtschen
wech in, also haestelijc als
hij soude commen enz., ende alsoe
verrechten de gheene die up t'oest-
sijde van der Schelde de siegie
gehouden hadden enz.

Nous pouvons même établir ces emprunts ligne pour ligne :

de But,
 p. 531, l. 25-30, Anno Domini-
 viris.
 p. 531, l. 30-31, Interim-quorum-
 dam.
 p. 532, l. 1-2, Et ibi-ad ducem.
 p. 532, l. 2-4, Quibus-combusse-
 runt.
 p. 532, l. 4-10, Sed in-contigerunt.

Kronijk.
p. 129.

29, 150, 151.

p. 151-152.
p. 152.

152-153-154.

p. 532, l. 11-16, Quo-Botelare.	pp. 134, 135.
p. 532, l. 16-19, Pauco-mortem.	p. 136.
p. 532, l. 19-22, Dic-suis.	p. 136.
p. 532, l. 22-24, Lecta-profuit.	pp. 136-137.
p. 532, l. 24-27, Deinde-Sancti Pauli.	p. 138.
p. 532, l. 27-35, Sed-milites.	pp. 140-141.
p. 533, l. 1-3, Comes gravi.	pp. 141, 142, 143.
p. 533, l. 4-5, xxvj ^a maii-villagia.	p. 143.
p. 533, l. 5-8, Tunc temporis-pere- gerunt.	p. 143.
p. 533, l. 8-13, Post-recessit.	pp. 145, 147.
p. 533, l. 14-18, In principio- Bruxellas.	p. 147, etc.

J'ajouterai que si l'on voulait en croire le *Rapiarium*, page 348, on pourrait supposer que de But parle de cette guerre en témoin oculaire : « Nota de guerris Flandriae per scriptorem in parte visis et experimentalis, cuius frater evasit miraculose periculum. » Or, tout ce que de But a ajouté à la *Kronijk van Vlaenderen*, c'est une note sur la défaite d'Adrien de Vuerhoute, son parrain, et de Jacques de But, qui purent heureusement échapper aux compagnons de la Verte-Tente (p. 343), de même que le beau-frère du sire de Vuerhoute, Jean de Berchem (p. 341).

C'est d'ailleurs évidemment la *Kronijk* susdite que de But désigne par ces mots : « Et haec de guerris inter ducem Philippum et Gandensem meo tempore gestis, unde secundum quasdam hystorias ad longum deductas clariore stilo, pateret gravissimas evenisse strages in tam pauco tempore, quae referunt ab utraque parte plus quam XVI milia periisse » (p. 346). Il ajoute immédiatement : « Sed historiam reperi quamdam quae de Gandensibus id solum asserit contigisse, ubi sic habebatur : Eodem anno

Domini, scilicet MCCCC° LIII°, Gandenses infeliciter egressi contra Philippum ducem Burgundiae, dominum ipsorum, apud castrum de Gavere plus quam xxj milia virorum amiserunt. » J'avais cru que cet extrait, sans importance d'ailleurs, provenait de la *Chronique* de Thierry Pauwels : *De gestis ducum Burgundiae a canonico de Gorcum Theodorico Pauli*, publiée par Kervijn dans la *Collection de chroniques relatives à la domination des ducs de Bourgogne* (Textes latins, t. II), que le chroniqueur des Dunes cite à la page 524 sous le nom de *Cronica modernorum temporum*; il n'en est rien pourtant. Quant à l'autre chronique dont il parle au même endroit : « Autentica ejusdem Philippi ducis historia, quae quidem ad lucem meo tempore non pervenerat », elle désigne probablement la chronique de *Chastellain*.

4° Les années 1465-1471, outre que leur récit est excessivement court, sans intérêt et exclusivement relatif à l'histoire de France, sont empruntées à une source française, que l'auteur désigne deux fois à la page 465 sous le nom de *Historia*. Certaines pages pourtant, renfermant quelques détails intéressants sur la lutte de Philippe le Bon contre Liège et Dinant (pp. 466-467, 491-493), me semblent originaux.

5° Ajoutons que de But a inséré dans sa *Chronique* de nombreux renseignements relatifs à l'abbaye des Dunes, comme Brandon et Van der Beken l'avaient fait avant lui; voyez aux années 1385 (p. 13), 1406 (p. 106), 1418 (p. 175), 1457-1458 (pp. 361-362, 367). De plus, il consigne quelques traits relatifs à sa propre biographie (pp. 343, 345, 347, 466, 479).

6° Sa grande admiration pour Pie II, le vaillant adversaire des Turcs, dont il cite presque tous les ouvrages à

la page 459, a poussé de But à intercaler dans sa *Chronique* de nombreux extraits des *Discours ou Manifestes* de celui-ci; aux pages 217 à 233, nous trouvons un extrait de son ouvrage sur la Germanie; pages 277-279, sa lettre au duc Philippe-Galèas de Milan sur les progrès des Turcs; pages 367-394, la réponse du Pape aux ambassadeurs de Charles VII qui se plaignait de ce que le pontife avait reconnu Ferdinand d'Arragon au détriment de René d'Anjou; pages 398-419, le discours de Pie II au Concile de Mantoue en 1459 et ses lettres à la Chrétienté en vue de la Croisade; pages 423-427, à l'an 1460, les fameuses lettres du prêtre Jean et de Marbessan à Pie II; et à la même année, page 430, la réponse de François Sforza, duc de Milan, au même pape au sujet de la croisade contre les Turcs; page 456, à l'an 1461, une lettre de Pie II à Louis XI, et à l'an 1462, pages 441-445, une lettre du même à Philippe le Bon pour l'exhorter à se croiser.

7^o Enfin, le *Chronodromon* renferme quelques autres discours et lettres de divers; aux pages 287-296, l'inepte discours de Jean Jouffroy, évêque d'Arras, légat du pape Nicolas V, à Philippe le Bon en 1448; pages 364-366, à l'an 1458, une lettre de François Pétrarque contre les Cisterciens; pages 427-430, à l'an 1460, le discours du vénitien M. Donati à Philippe le Bon pour la croisade.

On voit que la *Continuation de Brandon* par de But offre tellement peu de choses originales, qu'il ne valait guère la peine de la publier. La date tardive de la rédaction explique sans doute le peu d'importance de cette chronique; c'est évidemment quelques années après 1467 que de But mit la main à la continuation du *Chronodromon*: « Ceterum de praesentis temporis eventibus », dit-il, à la page 479 sous l'année 1467, « etsi claustralium

monachorum non est attendere quemadmodum, nec pariformiter illustrium varia describere gesta, verum quia plerisque novitatibus gaudere consuevit animus modernorum, idcirco tractus hac varietate, non solum de hiis quae concernunt statum novi principis Karoli ducis Burgundiae et comitis Flandriae, verum etiam de ceteris quae vel audire aut aliunde percipere licuit, annotari curavi sub brevibus. »

C. Le *Rapiarum*. — Qu'est-ce que le *Rapiarum* de de But? Ce sont des annotations écrites en marge de sa *Continuation de Brandon et de De Beka* : « *varias additiones in circonferenceis* », dit-il lui-même (p. 533). Que renferme-t-il si l'on veut en croire de But? Après avoir protesté contre les fables que certains historiens introduisent dans leurs récits, le chroniqueur des Dunes dit gravement : « *in Rapiario, frater Adrianus, recolligens ea quae suis gesta sunt diebus, describere curavit, postquam terra Flandriae suorum et hostium sanguine velut ad vomitum satiata, siluisse a praeliis intestinis et paululum obdormivit* » (p. 3). C'est à peu près ce qu'il répète plus loin : « *Sic de domo scribere curavi, quam pene ruinosam aspexi circiter anno Domini M°CCCC°LXXV°. Sed dum abhominanda mox evenirent bella (sicut in sequentibus aliqualiter tangitur, tam in marginibus quam in lateribus singulis hujus Rapiarii) noluit frater Adrianus latere talia quae suis obvenere diebus* » (p. 204). « *Incepi, dit-il encore, ab hoc anno M° CCCC° XXXI° usque ad pene periodum vitae, prout additiones tam in directum quam a latere demonstrant, quoniam sicut requisitis diversis scripturarum voluminibus, sic doctorum famosissimorum ac etiam pseudorum dictis, animum de pressuris mirandis*

mundo supervenientibus saturavi, dum solempni me loco qui Dunis appellatur devovissem, unde quamquam non autentice sit accipiendum quod ego quidem de miseranda desolatione vicinorum regnorum depingere curavi, tamen divinitas initium omnium dolorum constat anno Domini M° CCCC° LXXII° per signale cometis qui tunc apparuit incepisse » (*ibid.*; cf. p. 309).

Cette note fut écrite, comme d'ailleurs toutes les autres, entre 1478 et 1487 ; l'auteur donne lui-même la date de la rédaction (p. 533) : « *Nota quod varias additiones in circonferentiis frater Adrianus extraxit de volumine conflato Lovanii circiter anno Domini M° CCCC° LXXVIII°, quo tempore defunctus est insignis doctor sacrae theologiae, magister Aegidius de Roya, qui Dunis cum praefato professus fratre stetit XVIII annis.* »

La plupart des notes sont évidemment ajoutées après 1482 ; ainsi à la page 4, parlant de son parrain Adrien de Vuerhoute, de But nous dit que celui-ci vivait encore en 1482 (cf. pp. 299 et 341) ; en un autre endroit, il parle de la visite de l'abbé de Clairvaux, Pierre de Virey, en 1483 à l'abbaye des Dunes, quand il offrit à la Bibliothèque du monastère le commentaire du Dominicain Jean de Turcremata († 1441) sur la règle de saint Benoit (cf. p. 268) ; une autre note de la page 570 est certainement de l'année 1485.

A en croire le chroniqueur pourtant, il aurait pris un certain nombre de notes et de détails étant encore étudiant à Paris, donc vers 1465 : « *maxime tamen Parisius in Alma Mater studiorum omnium comportabatur, ubi diebus hiis hoc copiavi, nec multo post monachus Dunis effectus, semper quae potueram addere marginibus, adnotavi, quatenus in parte miranda contingentia posteris in*

testimonia asserenda reliquerem » (p. 470); mais cela semble se rapporter surtout aux nombreuses notes extraites de chroniques françaises ou étrangères que l'on trouve en marge de sa chronique.

Une indication anonyme qu'on trouve en tête du *Rapiarium*, nous avertit que ce n'est qu'avec une grande prudence qu'il faut se servir de ces notes prises à droite et à gauche: « Tu quicunque es chronicorum ignarus, lege caute quae in marginibus in hoc volumine scribuntur. » M. Kervijn, dans son *Introduction* (p. XV) à l'édition des Chroniques, a tort de révoquer en doute cette affirmation d'un lecteur attentif. Les notes de de But, en effet, sont la plupart rédigées sans soin, à tel point que traduisant et résumant dans le *Rapiarium* un passage de Monstrelet, de But écrit, à la page 272, une phrase comme celle-ci : « postea comes de Estampes obsedit Diepe et prit Pierre Reynault dedens Milly » !

Et que trouvons-nous dans ces annotations, sinon des emprunts faits pour la plupart à des chroniques qui nous sont connues, françaises ou italiennes. Des pages entières sont copiées dans l'ouvrage de Bartolommeo Platina, *De vita Romanorum Pontificum*, imprimé en 1475, et cité d'ailleurs aux pages 134, 177, 271, 524 et 566; puis c'est la Chronique universelle de saint Antonin, archevêque de Florence, « qui cronicam composuit usque ad annos Domini MCCCCCLVIII » et dont il se procura un exemplaire imprimé (pp. 177, 420, 524); puis c'est le *Chronicon mundi* de Mattheus Palmerius Florentinus (p. 177); celle de Léonard l'Arétin (p. 164), la *Chronique universelle* de Jean de Lupato (p. 177) et le *De casibus* de Jean Boccace (pp. 156, 453); enfin, il a connu l'ouvrage tripartite de Flavio Biondo de Fornoue, *De inclinatione imperii Roma-*

norum, de instauratione ejusdem urbis, de Roma triomphante (p. 314). Voilà une foule d'extraits, la plus grande partie du *Rapiarium*, que l'éditeur aurait pu supprimer!

Et ce n'est pas tout; à la page 239, de But a copié des passages de la *Vie de sainte Lidwige* de Schiedam par Thomas a Kempis; à la page 431, un extrait du *Fortalitium fidei* d'Alph. de Spina; plus loin, nous trouvons une lettre d'Yzota Nogarella à son maître le poète Guarini de Vérone (pp. 450, 452).

Ses emprunts à Monstrelet et à J. Duclercq, son continuateur, sont particulièrement nombreux et variés et servent pour ainsi dire de complément à ce que les extraits de ces auteurs insérés dans la *Chronique* présentaient de trop résumé.

Quelquefois même, il répète en marge de la *Chronique* de Brandon, et d'après la même source, le fait que celui-ci ou son continuateur a narré dans le *Chronodromon*; il se répète parfois lui-même sans motif ni raison. Enfin, pour la dernière partie de son *Rapiarium*, de But semble avoir connu les *Mémoires d'Olivier de la Marche*, mais ses notes sont tellement brèves qu'il est impossible d'y découvrir le texte original; en tout cas, il parle fréquemment de ce chroniqueur bourguignon qu'il appelle: « *Magnus historiarum indagator, miles scilicet Oliverus Marchiac* » (p. 554).

Des notes écrites par de But sous le nom de *Rapiarium*, nous n'avons trouvées d'originales que celles qui nous ont permis d'écrire la biographie de l'auteur et celle de Gilles de Roye, et des détails sur la composition du *Chronodromon*; quelques notes relatives à l'abbaye des Dunes aux pages 177, 277, 363, 439; et, enfin, les pages, 532 à 577,

se rapportant aux années 1478 à 1480, mais trop embrouillées que pour pouvoir offrir beaucoup d'intérêt concernant une époque où les sources de l'histoire de Flandre commencent à devenir très nombreuses.

D. *Chronicon ab anno 1465 usque ad 1487.* — Charles de Visch, qui nous a laissé sur l'abbaye des Dunes de si précieux renseignements, appelle cette chronique dans sa *Bibliotheca scriptorum sacri ordinis Cisterciensis* (Duaci, 1649), p. 5 : *Gesta Comitum Flandriae ab anno 1456 usque ad annum 1478* (lisez 1487).

Les trois chroniques de de But que nous avons examinées jusqu'ici ne présentaient presque rien de personnel ; il en est tout autrement de celle-ci où l'auteur raconte les événements qui se sont passés en Flandre depuis son retour de Paris. Les années 1465 à 1477, il est vrai, sont racontées trop brièvement ; mais par contre, le récit des dix dernières années de 1477 à 1487 et que de But poursuivit jusqu'à la veille de son décès, offrent une mine précieuse de renseignements pour la connaissance de la guerre des Flamands contre Maximilien. Sans être aussi détaillés, ses renseignements complètent heureusement ceux fournis par le *Boeck van al datter gheschiedt es binnen Brugghe* que l'abbé Carton publia en 1839 pour les *Bibliophiles Flamands*, ainsi que par l'*Excellente Cronijke* due en cet endroit au rhétoricien brugeois Antoine de Roovere (+ 1482) et à un anonyme. De même le *Chronicon* de de But ne le cède en rien à l'ouvrage de Jean Surquet dit Hoccalus, intitulé *Guerre des Flamands contre Maximilien* (J. de Smet, *Corpus*, t. IV, pp. 507 à 586), ni à la partie correspondante du livre second des *Antiquités de Flandre* du président Wielant (t. IV, de J. de

Smet), et à l'*Histoire des Pays-Bas de 1477-1492* (t. III du même *Corpus*).

E. *Cronica abbatum monasterii de Dunis*. — La chronique de l'abbaye des Dunes publiée en 1839 par l'abbé Carton pour la *Société d'Émulation de Bruges* se compose : 1° d'une *Chronica* proprement dite (pp. 1-24) donnant une brève énumération des gestes des abbés du célèbre monastère flamand, extraite pour la plus grande partie du *Chronodromon* de Brandon, exception faite de l'introduction et de la courte biographie des cinq derniers abbés (pp. 19-24); 2° d'une *Epistola Adriani de But in Supplementum Cronice abbatum de Dunis*, écrite au célèbre protecteur des sciences historiques en Flandre à la fin du XV^e siècle, Jacques van den Driessche, prieur des Guillelmites à Bruges; c'était en 1487, peu avant sa mort, qu'Adrien de But se rendit aux sollicitations du savant prélat (p. 81) pour écrire ce supplément.

Pour la rédaction de cette deuxième partie de son ouvrage, le chroniqueur des Dunes mit largement à contribution les *cartae* de l'*archivum* de son monastère; partout (aux pp. 28, 29, 37, 38, 52-53, 71, 73, 78-80) l'on rencontre des extraits, des résumés des chartes relatives aux diverses donations dont les pieux fidèles gratifièrent l'abbaye des Dunes. Et l'on sait si les archives des Dunes étaient riches : le *Cartularium* publié à la suite de la réédition de la *Cronica abbatum monasterii de Dunis* (*Société d'Émulation*, Bruges, 1864-1867, 3 vol.) ne renferme pas moins de 685 chartes, et l'on connaît également celles plus ou moins mutilées du fameux formulaire des Dunes que Kervijn a publié sous le nom de *Codex Dunensis* dans la *Collection de chroniques belges inédites*, 1875.

De plus, dans le *Calendrier* et le *Nécrologe* de l'abbaye,

comme dans les listes authentiques des moines et des convers, de But trouva une riche mine de renseignements, et il eut l'heureuse idée d'intercaler cette série de noms dans sa chronique, nous permettant ainsi de saisir d'un seul coup d'œil les moments de prospérité ou de décadence de l'abbaye des Dunes.

Lui-même nous dit d'ailleurs (p.69) comment il a rassemblé les noms des convers et des bienfaiteurs du monastère : « *Conversorum atque justorum numerum qui benefecerunt in vita sua cum jam, pater humanissime, repperi diffuse satis, et collegi de calendario nostro, juxta modum ingeniali mei, transmitto* » ; c'est ce qu'il avait d'ailleurs déjà exprimé un peu plus haut, en s'excusant de la pénurie de sa matière : « *Scribendi genus, mi pater humanissime, vos non conturbet quum quid ultra stilum humile apponam de benefactoribus pre multitudine non habeo. Sufficiat oro tamen hoc quod a me pers facile juxta professionis instituit potuit emanare; nichil enim constituissem ad illud quod nuperrime de successione patrum de Dunis venerabilium vos accepisse comperi, nisi suggillasset additionem hanc lugubratiuncula quam digitis tractam michi quoque directam agnovi paulo post. Collegi igitur vires ut morem paternitati gererem summopere michi recolende et in numerum retuli singulorum tam monachorum, quam conversorum nomina. Sed an magnificentiam religionis redoleant, an vacillanten litterarum materiam, cum de contemporaneis contingentibus nil insertum sit, haud modo convenire non parum autumo. Tum quia neminem in collegio scriptorum de consiliaribus repperi, tum quia contemporanea incidentia, quod esset dilatare rem ad instar chronicantium, invidie somitem citius meis litteris aut lectoribus apponere* » (p. 54).

C'est dans la bibliothèque des Dunes que de But a trouvé également la *Dedicatio novae Ecclesiae Dunensis* (pp. 55-56); divers autres renseignements sont empruntés à des épitaphes ou des inscriptions comme l'histoire de l'abbé Hélias, l'ami de Richard Cœur de Lion (pp. 40-42).

Enfin, à partir de la page 90-105, l'histoire de l'abbé Jean Crabbe jusqu'à la veille de la mort d'Adrien de But est un bon tableau des paisibles événements qui se déroulèrent durant le séjour du chroniqueur au monastère des Dunes.

Conclusion. — Si l'on résume donc cette analyse des ouvrages historiques d'Adrien de But, nous retiendrons désormais comme œuvre originale de l'historien des Dunes :

- 1° les dernières pages du *Rapiarium* pour les années 1478-1480;
 - 2° le *Chronicon Flandriae* de 1465 à 1487;
 - 3° la plus grande partie de la *Cronica Monasterii de Dunis*.
-